

ADRESSAGE POSTAL

Lucie Aubrac

Pour répondre aux interrogations suscitées par la mise en conformité des adresses de notre village, voici quelques explications! Les élus en collaboration avec les dirigeants de la Poste ont établi un état des lieux de l'ensemble des problèmes d'adressage sur le territoire de la commune. Parmi les défauts identifiés, on relève des bâtiments communaux sans adresse (salle des fêtes, salle polyvalente, salle de l'avenir et cantine), des voies de circulation sans nom (rue de la ferme du pont – rue de la sablonnière) et des absences de numérotation.

Ce diagnostic a fait apparaître une anomalie majeure sur le lotissement de la Sablonnière ; l'adresse officielle des habitations est jusqu'à présent : « Lotissement de la Sablonnière rue Jean Moulin ». Cet adressage entraîne régulièrement une confusion avec les habitations de la rue Jean Moulin et par conséquent des erreurs se produisent notamment dans la distribution des colis et parfois du courrier.

En second lieu, le défaut d'adressage a pour conséquence une erreur dans les systèmes de géolocalisation (GPS, Google-Maps et autres...) ; cette faille a déjà par le passé conduit à des retards d'intervention des secours ce qui auraient pu avoir des conséquences dramatiques voir fatales sur la vie de plusieurs habitants.

Une matinée de travail a alors été organisée entre les dirigeants de la Poste et les élus en charge du dossier. Cette réunion a consisté à la recherche d'une solution simple avec le moins de désagréments possible pour les riverains concernés. Un consensus a été trouvé en particulier pour éviter de devoir identifier trois rues (chaque nouvelle intersection impose normalement un nouveau nom).

Par conséquent, le conseil municipal a été amené à délibérer pour valider la rue de la sablonnière du n°1 au n°21 et nommer une nouvelle rue Lucie Aubrac du n°8 au n°16.

La municipalité est consciente des problèmes que peuvent engendrer ces modifications d'adresse, c'est pourquoi la Mairie et la Poste vous proposent, si besoin, un accompagnement pour effectuer vos démarches administratives.

Jean Ferrat

Un lotissement en accession à la propriété, dans la nouvelle rue baptisée Jean Ferrat, va bientôt voir le jour coté route de bruyères. 11 parcelles de 450 à 600m2 libres de constructeur seront disponibles.



Bulletin communal

Flash'ATHIES

Mai 2021

LE MOT DU MAIRE

Dans sa séance du mercredi 7 avril, le Conseil municipal a adopté le compte administratif 2020 et a voté, à l'unanimité, le budget primitif 2021 de la commune.

Quatre orientations essentielles nous ont guidés dans les choix budgétaires de la section d'investissement :

- 1) L'aide à l'édification d'une maison de santé
- 2) La rénovation énergétique des bâtiments communaux en priorisant cette année l'école maternelle
- 3) La rénovation et la sécurisation des installations communales
- 4) L'amélioration des conditions matérielles de travail des personnels communaux.

Sont ainsi inscrites les opérations suivantes :

- * Divers travaux à l'école maternelle : réfection de l'installation électrique (15 000 €), isolation thermique (24 000 €), installation d'une VMC (11 000 €), éclairage LED (7100 €)
- * La réalisation d'allées piétonnes au groupe scolaire (11 300 €)
- * Diverses opérations concernant la future maison de santé et ses abords (11 500 €)
- * Le remplacement de la chaudière de la mairie (6000 €)
- * La rénovation de l'éclairage des terrains de football (4000 €)
- * La sécurisation du local commercial (8000 €)
- * L'acquisition d'un logiciel (4800 €) pour les services administratifs, d'une autolaveuse (8000 €), d'un nettoyeur (1200 €), d'un plateau de tonte (4200 €), d'un poste à souder (2400 €) et d'outillage (1400 €) pour les services techniques.
- * L'acquisition de matériel pédagogique pour le centre de loisirs (1000 €)

Dans le cadre du vote du budget, le Conseil municipal a également décidé le remplacement d'un véhicule (camion-benne) en retenant l'option location.

Concernant les subventions aux associations locales, le Conseil municipal les a reconduites malgré la baisse d'activité due malheureusement à la crise sanitaire.

Sur ma proposition, le Conseil municipal a voté une augmentation des taux de fiscalité (foncier bâti et foncier non bâti) de 1%.

Dans sa séance du mercredi 21 avril dédiée au dossier de la maison de santé, le Conseil municipal a délibéré à l'unanimité pour la vente d'un terrain communal à la SCI JAZYAYE porteuse du projet. Vous pourrez lire, en page intérieure, un article sur ce dossier très important qui répond à un enjeu majeur d'intérêt commun.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro de notre bulletin municipal.

Le Maire,
Yves BRUN



SOMMAIRE

PAGE 1

- LE MOT DU MAIRE
- ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

PAGE 2

- ALSH
- ECLAIRAGE PUBLIC
- REDUCTION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE
- FESTIVITES COMMUNALES
- VITESSE EXCESSIVE
- DECHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE
- TAD

PAGE 3

- HORAIRES BRICOLAGE ET JARDINAGE
- POINT SUR LA MAISON DE SANTÉ
- POINT SUR LA MAISON DES SENIORS
- CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE DE NOS COMMERCES

PAGE 4

- ADRESSAGE POSTAL
- BALLE DE MATCH
- ARSA

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Elles auront lieu les **20 et 27 juin** prochains.
Bureau n°1 (Mairie) transféré à la salle des fêtes
Bureau n°2 (salle polyvalente)
La date de clôture des inscriptions sur les listes électorales est fixée au **vendredi 14 mai 2021.**

LE COIN DES ASSOCIATIONS

TENNIS BALLE DE MATCH

L'association de Tennis « Balle de Match » d'ATHIES SOUS LAON vous informe de la création de son nouveau bureau. J'espère que cela réjouira les amoureux du tennis qui ont été privés pendant plusieurs mois de leur activité préférée. Pour l'instant aucune cotisation n'est prévue vu la conjoncture actuelle, nous serons à votre disposition pour le tennis loisir ou la compétition. Les écoles ne seront pas en reste, des journées portes ouvertes sont à l'étude afin de faire découvrir ce sport aux petits et aux grands.

Voici les coordonnées où vous pourrez nous joindre pour tout renseignement :

Le président Mr ELIET Gilles au 07.86.94.36.23

Le secrétaire Mr CARRY Julien au 06.50.57.46.72

Ou par mail Balledematch@gmail.com



ARSA

Depuis Mars 2020 les Adhérents de l'ARSA, comme tout le monde, trouvent le temps long tous les Rallyes en anciennes et nos douze organisations annuelles annulées une à une. Nous espérons nous réunir le 26 Juin pour notre 5ème Rallye d'été avec départ et arrivée sur la place Champ Palandier. Croisons les doigts pour que l'on puisse organiser au moins cette sortie.

Depuis un an les Adhérents en profitent pour restaurer, améliorer, lustrer leurs autos quant à d'autre pour en racheter en plus.

Photos : Renault 5 Turbo Tour de Corse restaurée de A à Z de notre ami Mathieu.

Contact ARSA Alpine et Renault Sportives Aisne. Siège Michel Rousset Président 22 rue du 14 Juillet Athies sous Laon ou mail michel.rousset9@wanadoo.fr

Mairie d'Athies sous Laon — Place du 11 novembre — 02840 Athies sous Laon

Téléphone : 03.23.24.52.38 — Courriel : mairie.athies02@wanadoo.fr

Site de la Mairie: <https://www.mairieathiesouslaon.fr/>

ALSH

Cet été, le Centre de loisirs ouvrira du mercredi 7 juillet au vendredi 20 août 2021.

Les permanences pour les inscriptions se tiendront à la mairie les vendredis 4 et 11 juin de 16h30 à 18h et les samedis 5 et 12 juin de 9h à 11h.



ECLAIRAGE PUBLIC

Une étude sur l'impact de la réduction du temps d'éclairage public a été réalisée. Avec une extinction des lumières de 22h à 6h le matin, il en ressort un impact environnemental conséquent traduit par une économie d'énergie de 60000 kwh et une économie financière qui s'élèverait à 7840 euros annuellement.

Dans sa séance du 7 avril dernier, le Conseil municipal a donc pris la décision de réduire l'amplitude de l'éclairage public.

Cela prendra effet le 21 juin 2021.

Dans un souci de respect de la transition écologique, la Commune s'engage à réinvestir cette somme dans le financement de travaux pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

REDUCTIONS DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE

Nous sommes au regret de vous informer que la haute Direction de la Poste veut de nouveau réduire les heures d'ouverture de notre bureau de Poste à partir du 4^{ème} trimestre 2021

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : ouverture de 9 h 00 à 12 h 00

Et 1 Samedi sur 2 ouvert de 9 h 00 à 12 h 00.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 7 avril 2021, nous avons délibéré à l'unanimité pour s'opposer aux réductions d'horaires annoncées et nous avons évoqué la possibilité de manifester notre désaccord en se rassemblant devant La Poste (si les conditions sanitaires nous le permettent).



FESTIVITES COMMUNALES

Concernant la fête foraine prévue le 29 et 30 mai et les animations du 14 juillet nous attendons les dernières mesures gouvernementales pour savoir si celles-ci pourront être organisées ou pas ! Nous ne manquerons pas de vous informer par affichage et sur le site internet de la mairie.

VITESSE EXCESSIVE

Avec l'arrivée des beaux jours de nombreux enfants jouent au ballon dans les rues de notre commune ou circulent à vélo, en trottinette ou en rollers **REDUISEZ** votre vitesse un accident est si vite arrivé!

HORAIRES DE BRICOLAGE & JARDINAGE



Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... ne peuvent être effectués que :

De 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi,
De 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

POINT SUR LA MAISON DE SANTE :

Dernière réunion en visioconférence le jeudi 15 avril entre la mairie et le pharmacien représentant la SCI porteur du projet de maison de santé afin de trouver un accord validé juridiquement par le notaire.

Le contenu des propos repose sur un accord sur 5 points :

- Prix de cession du terrain : soit 1180m2 au prix de 20 euros le m2, équité du prix vis-à-vis du porteur du projet et l'apport social de la maison de santé. La SCI prendrait en charge la création du parking.
- Différé de remboursement : afin de rendre la maison de santé attractive pour attirer de nouveaux praticiens il est coutume d'offrir les premiers mois de loyers d'où un décalage du remboursement du terrain après la cinquième année d'existence.
- Echelonnement du remboursement du prix du terrain sur 10 ans.
- Ce dispositif s'accompagne obligatoirement d'un taux d'intérêt soit 1 % par an.
- Le contrat de vente du terrain stipule bien l'objet social de la maison de santé pendant 15 ans afin d'assurer la pérennité économique et la fonction du lieu soit une maison de santé.

L'étude de sol, le bornage et 5 m de voirie restent à charge de la mairie.

Cet accord repose sur un juste équilibre entre favoriser l'implantation de la maison de santé qui manque cruellement sur notre commune et ne pas alourdir notre budget communal, tout en étant conforme juridiquement.

POINT SUR LA MAISON DES SENIORS :



Le Conseil municipal dans sa séance du 12 octobre dernier a retenu la société Ages et Vie pour le projet de la création d'une résidence pour seniors.

Monsieur le Maire a conclu un accord de principe permettant à la société d'engager des études en vue d'établir un avant-projet.

Le 1 mars quelques élus membres du CCAS se sont rendus près de Cambrai afin de visiter une maison pour seniors flambant neuve en attente de ses résidents.

Ils ont pu apprécier la qualité de la construction, les espaces, la luminosité et le confort.

Ces constructions sont composées de 2 ensembles de 8 studios de 30 m2 avec douche PMR (personnes à mobilité réduite) où chacun peut apporter ses meubles, une grande cuisine commune, et de 2 logements pour les personnels s'occupant des résidents.



DECHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Cette image vous est sans doute familière : des masques jetés par terre qu'ils soient en tissus ou chirurgicaux on en trouve partout, dans nos rues de notre commune d'Athies sous Laon. Nous déplorons un manque de civisme sur ce nouveau phénomène dangereux pour la planète.

D'ailleurs, on trouve plusieurs autres déchets, comme des canettes, savez-vous qu'une canette met plus de 100 ans à se désagréger?

En moins d'une heure, nous pouvons remplir un sac comme ça Un peu de bons sens et jetez vos masques et autres déchets dans vos poubelles.

Comme tous les ans nous souhaitons faire un petit rappel:

Pour une ville propre déposez vos bouteilles en verre directement dans le conteneur et évitez de déposer vos sacs ou les bouteilles sur le côté.

Vos déchets verts sont ramassés par le sirtom depuis début avril un mardi sur deux.

A savoir les semaines paires il faut sortir les poubelles grises et marron et les semaines impaires les poubelles grises et jaunes.



TAD TRANSPORTS A LA DEMANDE :

Toutes les informations utiles concernant le nouveau service mis en place par la communauté d'agglomération du pays de Laon depuis le 1 janvier sont sur le site internet de la mairie <https://www.mairieathiesouslaon.fr/>

En effet ce service existait dans d'autres communes mais pas la nôtre, si nous voulons le faire perdurer il faut l'utiliser; alors n'hésitez pas si vous voulez vous rendre à Laon ou à Chambry pour vos achats ou vos loisirs dans un véhicule adapté le jeudi ou le samedi.

Appelez le 03.23.79.07.59 la veille de votre déplacement.

Ce service est accessible à tous, même aux plus jeunes !



CHANGEMENT DE PROPRIETAIRES DE NOS COMMERCES

Tabac Presse

Depuis le 5 avril, le Tabac Presse Jeux PMU, a un nouveau propriétaire et de nouveaux horaires pour mieux vous servir: 7h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h00 en semaine (y compris le samedi) et le dimanche de 8h30 à 12h00, fermeture le jeudi après-midi et dimanche après-midi.

Boulangerie

Le samedi 1er mai la boulangerie les délices d'Athies, est devenue, la boulangerie pâtisserie Santerre A&J. Les horaires sont 6h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00, la semaine (y compris le samedi) et le dimanche 6h00 à 12h45, fermeture le mardi. Le numéro de téléphone reste inchangé soit le 03.23.25.84.63

Nous souhaitons la bienvenue à ces deux nouveaux commerçants et leurs souhaitons une pleine réussite.

